

Conseil communautaire du civraisien

**RÉUNION DU 5 MARS 2008
À 17H30 À CIVRAY**

Présents 23

Pouvoirs

Votants 23

I. CONVENTION ÉCONOMIQUE AVEC LA RÉGION

Le Président explique à l'assemblée que la Communauté de Communes devrait envisager maintenant de signer la convention économique avec le Conseil Régional. Madame Métayer a été chargée de préparer la convention avec la Région et va nous expliquer son fonctionnement.

A. Définition

Le Schéma Régional de Développement Économique a été adopté par le Conseil Régional en juin 2005. Seules les Communautés de Communes sont autorisées à signer ce contrat avec la Région.

4 axes sont proposés :

- promouvoir un développement économique équilibré
- promouvoir le respect dans l'économie
- développer l'attractivité
- prévenir les risques d'atteinte à l'équilibre économique

B. Les aides de la Région

- elles s'adressent aux PME/PMI de – de 250 salariés et 50M€ de CA
- elles peuvent prendre la forme de subventions ou d'avances remboursables
- les dispositifs :
 - o fonds régional à l'innovation
 - o accompagnement au développement des filières
 - o développement de l'emploi et de la formation professionnelle
 - o développement de l'emploi par l'exportation

C. Parcours de la demande

La communauté de communes assure le rôle de « porte d'entrée » des dispositifs d'aides aux entreprises.

- 1) réalisation d'un dossier unique d'orientation
- 2) passage à un comité de coordination et d'orientation (tous les jeudis)
- 3) réalisation d'un dossier unique d'instruction
- 4) passage au comité régional d'accès à l'aide à l'entreprise (1 fois par mois)

Un comité de suivi et d'évaluation se réunit une fois par an pour assurer le bon fonctionnement de la convention.

D. Convention avec la collectivité

Il s'agit de signer une convention avec la Région pour permettre aux entreprises locales d'obtenir des fonds régionaux.

Les actions de la Communauté de Communes sont celles inscrites dans les statuts :

- acquisition de réserves foncières à destination de la création de zones d'activités d'intérêt communautaire
- création, extension, gestion, équipement et promotion de zones d'activités d'intérêt communautaire à caractère industriel, commercial et/ou artisanal.
- acquisition et/ou construction de bâtiments à usage industriel, commercial, artisanal et de services sur les zones d'activités d'intérêt communautaire avec une location ou une rétrocession des bâtiments à des entreprises conformément à la réglementation en vigueur.
- création et gestion d'équipement d'intérêt communautaire pour la formation et l'emploi.
- animation des acteurs économiques du Civraisien

Une charte d'engagements réciproques entre la Région et l'entreprise bénéficiaire de l'aide est appliquée à chaque attribution.

E. Pack communication

Un pack communication avec le logo de la CDC et ses coordonnées est proposé par la Région pour la somme de 181 € HT

Après en avoir délibéré le conseil communautaire :

- *Autorise le Président à signer la convention avec le Conseil Régional pour aider les projets des entreprises*
- *Accepte de commander le pack communication proposé par la Région pour promouvoir le développement économique du Civraisien*

II. Z.D.E : ÉTUDE DE DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN

Le Président explique à l'assemblée que lors d'une réunion à Couhé, le Président du Pays Civraisien a proposé aux communautés de communes du Pays de réaliser en commun une étude de ZDE sur leurs territoires. Madame Métayer sera chargée du suivi de l'étude et va nous expliquer la définition d'une ZDE.

A. Définition

La loi du 13 juillet 2005 est modifiée et introduit le principe de création de zones de développement de l'éolien (Z.D.E) qui permet aux installations éoliennes de bénéficier de l'obligation d'achat. Elle est proposée au Préfet par le territoire concerné.

B. Composition d'un dossier « ZDE »

1. Présentation administrative et géographique de la ZDE

Présentation de la collectivité
Présentation du périmètre de la ZDE
Description géographique de la zone envisagée
Élaboration d'un état des lieux des parcs en exploitation et des projets en cours de réalisation

2. Analyse du potentiel éolien

Regard sur les possibilités de raccordement aux réseaux électriques
Une évaluation des capacités d'accueil du réseau existant sur les 8 prochaines années.

3. Étude des sensibilités paysagères et patrimoniales

Identification des enjeux patrimoniaux et paysagers de la zone
Analyse de la complexité paysagère

Élaboration d'une méthodologie sur la compatibilité et les conditions d'implantation des éoliennes
Précision des conditions de transformations paysagères.

C. Des questions sur la ZDE

1. La ZDE et le droit d'urbanisme

- La ZDE n'est en aucun cas un document d'urbanisme
- La demande de PC pour un parc éolien continue à être instruite dans les conditions définies au code de l'urbanisme.

2. La fiscalité des ZDE

- La fiscalité est additionnelle.
- Le code des impôts offre la possibilité aux EPCI d'adopter une « TP de zone » sur la ZDE.
- Une attribution de compensation des éventuels impacts environnementaux liés aux installations éoliennes peut être versée aux communes d'implantation.

3. Modification de ZDE

- Toute ZDE peut faire l'objet d'une modification portant sur son périmètre.
- Elle sera proposée au Préfet et soumise à la même procédure et au même délai que pour la création.

D. Les partenaires

1. Le CG

Partenaire technique et peut être financier

2. La DRIRE

C'est le service instructeur de la ZDE

3. Le Pays du civraisien

Il pourrait être le maître d'ouvrage de la ZDE. de toutes les communautés de communes du civraisien

4. ADEME

Partenaire technique et financier (si le pays porte le projet)

E. La démarche à suivre

- Définir le pilote de l'opération : Pays
- Définir le territoire concerné : Pays
- Créer une commission de travail
- Lancer la procédure de création d'une ZDE avec tous les partenaires
- Les délais de réalisation d'une ZDE : 14 mois minimum

Débat :

- pour les communes qui sont en cours de réalisation d'un parc éolien comment cela se passe ?
 - o le projet est pris en compte dans l'étude, mais elle ne délivre pas d'autorisation de construction des éoliennes. Ce n'est pas un document d'urbanisme.
- Sur les communes qui ne veulent pas d'éoliennes comment cela se passe ?
 - o La commune ne signera pas de permis de construire. L'étude n'oblige pas les implantations des éoliennes, cela permet seulement de structurer et de maîtriser le développement éolien sur nos territoires.

Après en avoir délibéré le conseil communautaire :

- *Accepte de lancer la procédure de création d'une ZDE avec le Pays Civraisien*
- *Autorise le Président à solliciter le Pays pour lancer l'étude ZDE*
- *Accepte de participer financièrement à l'étude avec les autres CDC du Pays*

III. VOIRIE 2008

Le Président explique à l'assemblée qu'une convention de maîtrise d'œuvre pour les travaux de voirie 2008 est à passer avec la DDE pour la somme de 10 160 € HT.

De plus, l'appel d'offres pour les travaux 2008 est lancé sur une base de 256 000 € TTC (honoraires compris) Ensuite, le groupement de commande est renouvelé avec les communes pour la réalisation des travaux sur leurs voies communales

Enfin, une convention de maîtrise d'ouvrage unique est proposée avec la commune de Civray pour les travaux de la rue Duplessis. La somme de 63 048 € sera versée à la commune.

Le Président ajoute que des opérations de ce genre ont déjà été conduites avec d'autres communes.

Après en avoir délibéré le conseil communautaire :

- *Accepte de signer avec la DDE la mission de maîtrise d'œuvre pour la somme de 10 160 € HT*
- *Accepte de lancer l'appel d'offres des travaux sur la base de 256 000 €*
- *Accepte de renouveler le groupement de commande avec les communes pour les travaux sur leurs voies communales.*
- *Autorise le Président à signer la convention avec la commune de Civray pour la maîtrise d'ouvrage unique de la rue Duplessis.*
- *Accepte de verser la somme de 63 048 € à la commune de Civray pour la réalisation de ses travaux sur ses voiries.*

IV. AVENANTS DES MARCHÉS EN COURS

Le Président fait lecture à l'assemblée des avenants des marchés en cours.

A. Aire des gens du voyage

1. Lot 2 : gros œuvre (entreprise Hébras)

Montant du marché initial	88 296.72 € HT
Plus value : enduit intérieur dans douche et Wc, enduit gratté monocouche murs extérieurs	+6997.92 € HT
Moins value : enduit extérieur pour parement peint	
Montant du nouveau marché	95 294.64 € HT

2. Lot 5 : électricité (entreprise Beauchesne)

Montant du marché initial	26 006.59 € HT
Plus value : alarme incendie et convecteur dans local technique Moins value : candélabres	- 466.96 € HT
Montant du nouveau marché	25 539.63 € HT

3. Lot 6 : plomberie (entreprise Diho-Chazelas)

Montant du marché initial	18 041.70 € HT
Plus value : douche du module accueil + robinet de puisage Moins value : suppression prise d'eau dans WC	+ 1043.20 € HT
Montant du nouveau marché	19 084.90 € HT

4. Lot 7 : peinture (entreprise SPP)

Montant du marché initial	13 762.56 € HT
Moins value : suppression peinture sur support béton	- 2798.40 € HT
Montant du nouveau marché	10 964.16 € HT

B. Bâtiment du Vieux Cormenier

1. Lot 6 : bois-plafonds (entreprise Charraud)

Montant du marché initial	10 151.01 € HT
Moins value : modification du plafond suspendu suite à modification du chauffage	- 6 361.38 € HT
Nouveau montant du marché	3 789.63 € HT

2. Lot 7 : électricité (entreprise Sauzet)

Montant du marché initial	2 366 € HT
Marché complémentaire : sécurité incendie et prise informatique Moins value :	+3828.52 € HT -918 € HT
Montant du nouveau marché	5276.52 € HT

3. Lot 8 : chauffage (entreprise Sauzet)

Montant du marché initial annulé	1660 € HT
Marché complémentaire : renforcement de la puissance de chauffe	15 924.02 € HT
Montant du nouveau marché	15 924.02 € HT

Le Président ajoute que pour les prochains marchés, il faudra être plus attentif.

Après en avoir délibéré le conseil communautaire :

- *Accepte les modifications des marchés en cours*
- *Autorise le Président à signer les avenants avec les entreprises concernées*

V. SUBVENTIONS

Le Président fait lecture du tableau récapitulatif des propositions de la commission « sociale et culturelle » qui s'est réunie le mercredi 27 février.

CAC Route d'Or	1200
Pluriel	1700 €
Comice Agricole	1600 €
La Portée	500 €
La Ch'mise Verte	4500 €
Cyclos Civraisien	600 € (exceptionnelle)
Banque Alimentaire	915 €
Cicéronne « mobilité »	2000 €
École de Tennis	1020 €
École de Natation	1240 €
École de Basket	2360 €
École de Foot Civray	2360 €
École du Club de pétanque	240 €
École Les Acrobates	520 € + 700 exc
Usep S.Vienne	350 €
RASED/GAPP	534 €
CLISS	200 €
Bibliothèque pédagogique	400 €
L'École de Musique	25 000 €
La Maison de la Petite Enfance « Les Fripounets » (voté en décembre 2007)	45 880 €

Débat :

- Pour la « Ch'mise Verte », il n'y aura pas de complément. Le budget prévisionnel a été calculé en prenant en compte toutes les difficultés éventuelles.
- Concernant la Mobilité, la Communauté de Communes a la compétence.
- Pour RASED et la CLISS le Président propose de les rencontrer afin de mettre en place une aide globale, afin d'éviter des aides exceptionnelles.

Après en avoir délibéré le conseil communautaire :

- *Accepte les subventions allouées aux différents organismes*
- *Décide d'inscrire ces sommes au budget 2008*

VI. COMPTE ADMINISTRATIF 2007

A. Section Fonctionnement

Le Président fait lecture des documents distribués (ci-joints en *pièces jointes*)

Le Président fait part des précisions sur les services

1. Les ordures ménagères

DÉPENSES 2007		RECETTES 2007		A PRÉVOIR POUR 2008	
prévues	réalisées	prévues	réalisées	dépenses	recettes
540 680 €	510 604 €	521 056 €	528 886 €	550 321 €	3 5090 €

Excédent de 18 282 €

Cela correspond à la réserve pour couvrir les annulations et les titres admis en non valeur. Il sera repris dans l'excédent général.

Pour l'année 2008, les tarifs de la redevance seront les suivants :

- 126.60 € TTC par foyer et par an pour 1 ramassage hebdomadaire
- 158.25 € TTC par foyer et par an pour 2 ramassages hebdomadaires

La contribution au SIMER se monte à 509 846.40 € HT

660.11 € de redevances sont présentées en non-valeur pour cause d'irrecouvrabilité

2. Aires des gens du voyage

DÉPENSES 2007		RECETTES 2007		A PRÉVOIR POUR 2008	
prévues	réalisées	prévues	réalisées	dépenses	recettes
9 800 €	84 €	0 €	0 €	11 800 €	9 800 €

Déficit de 84 €

5 mois de fonctionnement sont prévus pour le BP 2008

Monsieur Gentils fait part à l'assemblée du bilan de l'appel d'offres pour les gestionnaires de l'aire.

3. Transports scolaires

DÉPENSES 2007		RECETTES 2007		A PRÉVOIR POUR 2008	
prévues	réalisées	prévues	réalisées	dépenses	recettes
116 600 €	87 449 €	7 500 €	7 347 €	119 590 €	7 400 €

Coût du transport : 80 102 €€

2 circuits de ramassage sont en régie directe.

Le remboursement des frais des autres circuits est réalisé par le Département.

L'entretien des véhicules n'a presque rien coûté cette année.

Pour 2007, le Conseil Général a versé 2 900 € d'aides aux personnes accompagnantes et les communes ont versé 4 447 € pour rembourser les sorties pédagogiques.

4. Centre Médico-social

DÉPENSES 2007		RECETTES 2007		A PRÉVOIR POUR 2008	
prévues	réalisées	prévues	réalisées	dépenses	recettes
9 546 €	7 620 €	4 510 €	4 512 €	9 000 €	4 510 €

Coût du Centre Médico-social : 3 108 €

Les dépenses correspondent aux charges de fonctionnement du bâtiment (électricité, téléphone, entretien).

Les recettes correspondent aux indemnités des utilisateurs

Monsieur le Président ajoute que les conventions signées avec le Centre Médico-Social sont anciennes, il s'agirait de les revoir.

5. Les Zones et la voirie

DÉPENSES 2007		RECETTES 2007		A PRÉVOIR POUR 2008	
prévues	réalisées	prévues	réalisées	dépenses	recettes
143 050 €	113 170 €	500 €	6 118 €	163 600 €	0 €

Le coût des zones et de la voirie est de 107 052 €

Les dépenses correspondent aux impôts locaux, à l'éclairage et l'entretien de la voirie des zones et des chaussées.

La recette 2007 correspond à la contribution du propriétaire du Moulin du Roc pour la restauration de la chaussée.

Dans le prévisionnel 2008, il y a le remboursement de l'entretien de la voirie communautaire aux communes et une réserve pour le gros entretien.

6. OPAH (PIG)

DÉPENSES 2007		RECETTES 2007		A PRÉVOIR POUR 2008	
prévues	réalisées	prévues	réalisées	dépenses	recettes
10 000 €	5 900 €	0 €	0 €	10 000 €	0 €

Coût du PIG : 5 900 €

La dépense correspond à la convention PIG signée avec Vienne Habitat et le solde des éventuelles aides 2007.

7. TOURISME (Maison de la Nature, Maison du Tourisme, Chalets et Vieux Cormenier)

DÉPENSES 2007		RECETTES 2007		A PRÉVOIR POUR 2008	
prévues	réalisées	prévues	réalisées	dépenses	recettes
83 400 €	74 527 €	22 300 €	32 502 €	86 040 €	27 500 €

Coût des services Tourisme : 42 025 €

Les dépenses 2007 correspondent :

- charges de bâtiments et des abords
- la publicité (panneaux et presse)
- location de la benne de stockage pour le matériel du Vieux Cormenier pendant les travaux
- salaires

Les recettes 2007 correspondent :

- locations du Vieux Cormenier (4500 €)
- remboursement du congé maternité (8 930 €)
- gestion des chalets (7 500 €)
- subvention du SMPC pour le tourisme (9 900 €)

Pour 2008 des dépenses sont prévues :

- peinture de la partie Ouest de la Maison de la Nature (7 000 €)
- aménagement de la Maison du Tourisme

Pour 2008 le remboursement des charges des Chalets est prévu à hauteur de 2 400 € par le gérant.

8. Gîte familial à Blanzay

DÉPENSES 2007		RECETTES 2007		A PRÉVOIR POUR 2008	
prévues	réalisées	prévues	réalisées	dépenses	recettes
18 000 €	21 094 €	18 000 €	13 691 €	86 040 €	27 500 €

Coût du gîte : 7 403 €

Les dépenses 2007 correspondent :

- Frais d'entretien du bâtiment avec la régularisation de l'électricité (6237 €)
- Le changement d'une douche et la réfection du mur de clôture (4 700 €)

2007 a connu une baisse de locations (13 475 €). La moitié de la recette est versée à la commune pour compenser les frais de gestion du gîte.

En 2008 il est prévu d'augmenter les frais d'entretien du fait de la réalisation de la piscine hors-sol.

Monsieur Chevalier ajoute que le changement de la douche a été remboursé par l'assurance (budget 2006)

De plus les locations pour cet été sont complètes.

Enfin, il y a des soucis avec l'entreprise Desjoyaux qui ne donne pas toutes les garanties pour la construction de la piscine. Dossier à revoir.

9. Maison de la Formation (MIFE)

DÉPENSES 2007		RECETTES 2007		A PRÉVOIR POUR 2008	
prévues	réalisées	prévues	réalisées	dépenses	recettes
19 774 €	19 315 €	19 774 €	22 824 €	86 040 €	27 500 €

Excédent de fonctionnement : 3 509 €

Les dépenses 2007 correspondent essentiellement au fonctionnement du bâtiment (entretien, énergie)

Depuis le départ d'ALIZE et de l'ANPE au 1^{er} octobre, le CIO se retrouve seul locataire.

Monsieur Loudin explique que le réseau professionnel de santé (CLIC) cherche actuellement des locaux et qu'il pourrait éventuellement venir s'installer à la gare.

Affaire à suivre.

10. Centre de Loisirs et les Fripounets

DÉPENSES 2007		RECETTES 2007		A PRÉVOIR POUR 2008	
prévues	réalisées	prévues	réalisées	dépenses	recettes
193 548 €	212 216 €	149 350 €	169 651 €	208 603 €	73 310 €

La Jeunesse et la Petite Enfance coûtent : 42 565 €

Les dépenses supplémentaires ont été compensées par des recettes supplémentaires (augmentation des journées enfants)

Le budget prévisionnel 2008 a été remis lors du conseil communautaire du 5 décembre 2007.

Le salaire de l'animateur est compris dans l'administration générale, car il bénéficie d'une aide du Département dans le cadre de l'animation du territoire (10 000 €).

Les contrats CAF et MSA apportent 105 046 €

Une subvention de 45 880 € est proposée pour le Fripounets en 2008 (cette somme a été validée en décembre 2007).

B. Section Investissement

Le Président fait lecture des documents distribués (document fourni en *pièces jointes*)

1. Bilan des opérations immobilières

Le Président annonce les ventes :

- | | |
|---|-----------|
| - ZA à ST Pierre parcelle de 1964 m ² à Mr Vilchange | 4 419 € |
| - Zone les Bourdeuils parcelle de 19124 m ² à la Société KRAMP | 16 000 € |
| - Bâtiment et terrain de 3 077 m ² à SCI-PEMJ (ex STAMECO) | 116 000 € |

2. Conclusion du CA 2007

Un excédent de fonctionnement de	649 941.76 €
Un excédent d'investissement de	225 791.61 €
Restes à réaliser de	- 285 716.96 €
Soit un excédent disponible de :	=590 016.41 €

Le Président propose d'inscrire cette somme en excédent de fonctionnement (art 001).
Madame Tallucier, perceptrice certifiée exact les comptes administratifs présentés ci-avant
Monsieur Brunet, Vice-Président de la Communauté de Communes, sollicite l'assemblée pour le vote.

Après en avoir délibéré le conseil communautaire :

- *Approuve les comptes administratifs 2007 présentés ci-dessus*
- *Accepte d'inscrire l'excédent disponible en fonctionnement*

VII. BUDGETS 2008

Le Président fait lecture des documents distribués (document fourni en *pièces jointes*)

A. Section fonctionnement

Présentation du BP 2008

1. Un comparatif est proposé entre 2007 et 2008:

RECETTES	BP2007	BP2008
Excédent disponible	257 321 €	590 017 €
Impôts taxe additionnelle	431 840 €	451 861 €
TP de zone	165 021 €	166 000 €
Fonds compensation	7 249 €	20 320 €
DGF	294 286 €	294 149 €
Fonds Futuroscope	12 525 €	12 525 €
Fonds Départemental TP	220 000 €	220 000 €
TOTAL	1 388 242 €	1 164 855 €

DEPENSES	BP2007	BP2008
Charges nettes fonctionnement	845 391 €	866 535 €
Subventions aux budgets annexes	105 000 €	264 000 €
Dépenses imprévues	120 000 €	50 000 €
TOTAL	1 070 391€	1 180 535 €

2. Informations complémentaires

- les devis pour repeindre l'extérieur Ouest de la Maison de la Nature s'élèvent entre 6484 € HT à 6562 € HT
- le temps de travail de l'adjoint d'animation passe de 21H à 25H hebdomadaire
- proposition de modification de l'IAT des agents de catégorie C : +0.75 d'augmentation
- proposition de payer des indemnités horaires pour travaux supplémentaires aux agents de catégorie C et à l'animateur chef percevant les I.F.T.S (en réf au décret n°2007-1630 du 19/11/2007)

3. Les nouveaux taux

Afin d'amortir l'augmentation des coûts de fonctionnement liés aux compétences à venir, le Président propose une légère augmentation des taux qui représente 2€/habitant.

	2007	2008
TH	1.76%	1.88%
FB	2.26%	2.42%
FNB	5.48%	5.86%
TP	1.81%	1.94%
TP zone	9.69%	9.69%

Cela représente 20 021 € en plus pour la Communauté de Communes.

B. Section investissement

Le Président fait lecture des documents distribués (document fourni en *pièces jointes*)

Après en avoir délibéré le conseil communautaire :

- Approuve le budget primitif 2008 présenté ci-dessus

VIII. BUDGETS ANNEXES : CA 2007 ET BP 2008

A. CA 2007

1. Zones d'activités

Section Fonctionnement :

FONCTIONNEMENT DEPENSES			FONCTIONNEMENT RECETTES		
	Prévu	Réalisé		Prévu	Réalisé
TOTAL	184 011 €	25 142.83 €	TOTAL	184 011 €	101 917.42 €

Excédent de fonctionnement de 76 774.42 €

Les recettes correspondent aux encaissements des loyers du crédit bail de la SICOB

Les dépenses correspondent aux emprunts, l'éclairage et les impôts.

Section Investissement :

INVESTISSEMENTS DEPENSES				INVESTISSEMENTS RECETTES			
Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser	Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser
Déficit reporté	78 284.46 €	78 284.46 €	78 284.46 €	Virement à la section	151 272 €		
ZA des Elbes	5 000 €	0	5 000 €	Amortissement	6 574 €	4 419 €	
ZA de St Pierre	71684.71 €	4 698.03 €	66 986 €	Emprunt	24 200 €	24 200 €	
Emprunt	27 076.83 €	27 076.24 €	0				
TOTAL	182 046 €	110 058.73 €	71 986 €	TOTAL	182 046 €	28 619 €	

Déficit d'investissement de 81 439.73 €

Restes à réaliser en dépenses 71 986.40 €

Le déficit d'investissement est dû au report et à l'emprunt.

Les travaux correspondent aux branchements eau, électricité et assainissement.

Les 4 419 € correspondent à la vente d'un terrain.

Les restes à réaliser correspondent à l'enlèvement de la terre et la défense incendie.

2. Atelier relais

Section Fonctionnement :

FONCTIONNEMENT DEPENSES			FONCTIONNEMENT RECETTES		
	Prévu	Réalisé		Prévu	Réalisé
TOTAL	45 700 €	31 441.70 €	TOTAL	45 700 €	47 185.00 €

Excédent de fonctionnement de 15 743.37 €

Les recettes correspondent à l'encaissement du crédit bail

Les dépenses correspondent aux emprunts et aux impôts.

Section Investissement :

INVESTISSEMENT DEPENSES				INVESTISSEMENT RECETTES		
Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser	Libellé	Prévu	Réalisé
Amortissements	4 574 €	4 573.47 €	78 284.46 €	Excédent reporté	13 380.55 €	13 380.55 €
Atelier PBL	4 248.15 €		4 248 €	Virement sect. Inv.	14 000 €	
Atelier Delta	35 532 €	2 969 €	32 563 €	Emprunt	6 489.60 €	64 790.04 €
Emprunt	47 816 €	47 815.70 €	0			
TOTAL	92 170.15 €	55 358.17 €	36 811 €	TOTAL	92 170.55 €	78 170.59 €

Excédent d'investissement de 22 812.42 €

Restes à réaliser en dépenses 36 811 €

3. Tourisme (relais de pays et jardins des faisans)

Section Fonctionnement :

FONCTIONNEMENT DEPENSES			FONCTIONNEMENT RECETTES		
	Prévu	Réalisé		Prévu	Réalisé
TOTAL	34 302 €	8 049.35 €	TOTAL	34 302 €	34 302.10 €

Excédent de fonctionnement de 26 252.80 €

Les recettes correspondent à l'encaissement des loyers (6067 €)

Les dépenses correspondent à l'éclairage, aux taxes foncières et à l'amortissement.

Section Investissement :

INVESTISSEMENT DEPENSES				INVESTISSEMENT RECETTES		
Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser	Libellé	Prévu	Réalisé
Déficit	3 528.75 €	3 528.75 €		Virement sect. inv	6 443 €	
Relais de Pays	7 644.43 €			Amortissement	6 303.81 €	6 303.19 €
Jardins des faisans	1 573.63 €					
TOTAL	12 746.81 €	3 528.75 €	0	TOTAL	12 746.81 €	603.19 €

Excédent d'investissement de 2 774.44 €

4. Centre d'accueil (ESEC et Hôtel Entreprises)

Section Fonctionnement :

FONCTIONNEMENT DEPENSES			FONCTIONNEMENT RECETTES		
	Prévu	Réalisé		Prévu	Réalisé
TOTAL	114 910 €	22 844.44 €	TOTAL	114 910 €	101 800.79 €

Excédent de fonctionnement de 78 963.35 €

Les recettes correspondent à l'encaissement des loyers (37 560 €) et l'excédent reporté

Les dépenses correspondent aux impôts, assurances, emprunts.

Section Investissement :

INVESTISSEMENT DEPENSES			INVESTISSEMENT RECETTES			
Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser	Libellé	Prévu	Réalisé
Déficit	354 418.16 €	354 418.16 €		Virement sectinv.	87 310 €	
ESEC	200 030.61 €	189 863.78 €	10 166 €	ESEC	401 965.55 €	421 803.77 €
Hôtel entreprises	5 057.43 €	3 865.28 €	1 192 €	Amortissement	70 000 €	70 000 €
Emprunt	14 497.80 €	12 470.54 €		Emprunt	14 729.45 €	7 364.94 €
TOTAL	574 004 €	560 617.76 €	11 358 €	TOTAL	574 004 €	499 168.71 €

Déficit d'investissement de 61 449.05 €

Restes à réaliser en dépenses 11 358 €

Les travaux de l'ESEC sont terminés. Le plan de financement est le suivant :

Europe (FEDER) (30%)	238 162 €
Conseil Régional (21.5%)	170 115 €
Conseil Général (15%)	122 075 €
CDC civraisien (33.5%)	258 815.58
TOTAL HT	789 167.58

Monsieur Brunet, Vice-Président, propose à l'assemblée de passer au vote

Après en avoir délibéré le conseil communautaire :

- Approuve les comptes administratifs 2007 des budgets annexes

B. BP 2008

1. Zones d'activités

Section Fonctionnement :

FONCTIONNEMENT DEPENSES		FONCTIONNEMENT RECETTES	
	Propositions		Propositions
TOTAL	167 840 €	TOTAL	167 840 €

L'excédent reporté s'élève à 26 774.59 €

La subvention du budget principal est de 130 000 € pour financer des travaux d'aménagement.

Section Investissement :

INVESTISSEMENT DEPENSES			INVESTISSEMENT RECETTES		
Libellé	Reste à réaliser	propositions	Libellé	Reste à réaliser	propositions
Déficit reporté	0	81 439.73 €	Virement à la section		142 253 €
ZA des Elbes	5 000 €	40 000 €	Produits de cession		5 497 €
ZA de St Pierre	66 986 €	18 000 €	Dotations		50 000 €
ZA de Savigné	0	3 000 €	ZA de St Pierre		21 000 €
Emprunt	0 €	28 524.27 €	Emprunt		24 200 €
TOTAL	71 986 €	170 964 €	TOTAL	0 €	242 950 €
TOTAL GENERAL	242 950 €		TOTAL GENERAL	242 950 €	

2. Atelier Relais

Section Fonctionnement :

FONCTIONNEMENT DEPENSES		FONCTIONNEMENT RECETTES	
	Propositions		Propositions
TOTAL	172 300 €	TOTAL	172 300 €

L'excédent reporté s'élève à 15 743.37 €

La subvention du budget principal est de 134 000 € pour financer le projet d'atelier relais de Delta86.

Section Investissement :

INVESTISSEMENT DEPENSES			INVESTISSEMENT RECETTES		
Libellé	Reste à réaliser	propositions	Libellé	Reste à réaliser	propositions
Amortissement		4 574 €	Excédent reporté		22 812.42€
Atelier PBL	4 248 €	0 €	Virement Sect. Inv.		140 00 €
Atelier Delta86	32 563 €	136 084 €	Emprunt (crédibail)		64 789.58 €
Emprunt	0	50 133 €			
TOTAL	36 811 €	190 791 €	TOTAL	0 €	227 602 €
TOTAL GENERAL	227 602 €		TOTAL GENERAL	227 602 €	

3. Tourisme (relais de Pays et jardins des faisans)

Section Fonctionnement :

FONCTIONNEMENT DEPENSES		FONCTIONNEMENT RECETTES	
	Propositions		Propositions
TOTAL	20 199 €	TOTAL	20 199 €

L'excédent reporté s'élève à 26 252.80 €

Ce budget s'équilibre avec les loyers.

Section Investissement :

INVESTISSEMENT DEPENSES			INVESTISSEMENT RECETTES		
Libellé	Reste à réaliser	propositions	Libellé	Reste à réaliser	propositions
Déficit reporté	0		Virement à la section		6 000 €
Relais de pays		15 078.44 €	Excédent reporté		2 77444 €
Jardins des faisans		0	Amortissement		6 304 €
TOTAL		15 078.44 €	TOTAL	0 €	15 078.44 €
TOTAL GENERAL	15 078.44 €		TOTAL GENERAL	15 078.44€	

Le budget 2008 est identique à celui de 2007.

4. Centre d'accueil (ESEC et Hôtel d'entreprises)

Section Fonctionnement :

FONCTIONNEMENT DEPENSES		FONCTIONNEMENT RECETTES	
	Propositions		Propositions
TOTAL	109 323.35 €	TOTAL	109 323.35 €

L'excédent reporté s'élève à 78 963.35 €

Ce budget s'équilibre avec les loyers.

Section Investissement :

INVESTISSEMENT DEPENSES			INVESTISSEMENT RECETTES		
Libellé	Reste à réaliser	propositions	Libellé	Reste à réaliser	propositions
Déficit reporté	0	61 449.05 €	Virement à la section		67 000 €
ESEC	10 166 €	37 361.95 €	Produits cessions		116 00 €
Hôtel entreprises	1 192 €	67 000 €	Amortissement		9 121 €
Emprunt		14 952 €			
TOTAL	11 358 €	180 763 €	TOTAL	0 €	192 121 €
TOTAL GENERAL	192 121 €		TOTAL GENERAL	192 121 €	

Les 116 000 € correspondent à la vente d'ex. STAMECO

Cette vente permet de financer l'isolation de la verrière à l'ESEC sans faire un versement du budget principal.

Après en avoir délibéré le conseil communautaire :

- *Approuve les budgets annexes 2008 présentés ci-dessus*

IX. LOCATION MIFE

Suite à des demandes d'utilisation des locaux de la MIFE par des intervenants travaillant avec l'ANPE, il serait nécessaire de définir un loyer :

- salle de réunion+bureau (1 jour/semaine) 120€/mois
- salle de réunion (1jour) + bureau (3 jours/semaine) 250 €/mois
- location supplémentaire d'un bureau par jour 15€/jour

Monsieur Loudun explique que le réseau professionnel de la santé (CLIC) souhaite s'installer dans le civraisien. Il pourrait être intéressé par les locaux vacants de la gare. Affaire à suivre.

Après en avoir délibéré le conseil communautaire :

- *Accepte les propositions de loyer pour les locations des locaux de la MIFE*

X. BÂTIMENT DAEE

Actuellement les locaux situés route du chemin vert occupés par la DAEE du conseil général appartiennent à la Communauté de Communes du Civraisien.

Afin de régulariser la situation d'occupation, il serait souhaitable de les céder au Conseil Général.

L'estimation du service des domaines est de 67 000 €

Le Président propose à l'assemblée de faire une offre au CG à 75 000 € à négocier.

De plus, une parcelle de 1028 m² à « puits charrette » à Blanzay reste à vendre. Le prix serait de 5000€.

Après en avoir délibéré le conseil communautaire :

- *Accepte de céder au Conseil Général les locaux occupés par la DAEE.*
- *Accepte de faire une proposition de vente à 75 000 €*
- *Accepte de vendre la parcelle à « puits charrette » pour la somme de 5000 €*

XI. QUESTIONS DIVERSES

N'ayant plus de questions à l'ordre du jour, le Président propose de lever la séance.